

Le Trait d'Union



BONNE & HEUREUSE ANNÉE !

ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT
WWW.VILLE-ASNIERES-SUR-OISE.FR

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE D'ASNIERES SUR OISE • JANVIER 2008 • N°55

Asnières sur Oise



NAILLON • ROYAUMONT



Editorial

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Au seuil de cette nouvelle année, je voudrais vous adresser mes vœux les plus chaleureux de santé, de bonheur et prospérité à vous, à vos familles et proches. Je vous souhaite une année emplie de réussite dans vos projets personnels et professionnels.

Tous les travaux et études prévus en 2007 n'ont pas été réalisés mais sont pour la plupart engagés, à l'exception de la mise hors d'eau des fondations et pieds de mur de l'église Saint Rémy, pour laquelle nous sommes suspendus au bon vouloir du Maître d'œuvre des monuments historiques, avec lequel nous avons rencontré les mêmes difficultés pour le renforcement du chœur de l'église.

Je voudrais ici remercier le personnel communal, l'équipe municipale et leurs conjoints, toutes celles et ceux qui en 2007, ont été les acteurs de la vie de notre village et les artisans de l'exécution de notre programme.

Bien sincèrement à vous.

Claude Krieguer, votre Maire.

DÉCISIONS DU CONSEIL

SÉANCE DU 26 OCTOBRE 2007

Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

- émet un avis défavorable à la demande formulée par la société Les Aubins d'autorisation d'exploiter des entrepôts logistiques sur la commune de Bruyères sur Oise pour des raisons notamment de danger de pollution de la nappe phréatique, de la rivière Oise, de l'augmentation du trafic de voitures et poids lourds sur la RD922.

- autorise le Maire ou un Adjoint ou Conseiller Municipal délégué à signer la nouvelle convention de mise à disposition de la D.D.E.A pour l'instruction des actes d'urbanisme de la Commune suite à l'entrée en vigueur au 1^{er} octobre 2007 de la réforme du permis de construire.

- accepte la rétrocession gratuite à la Commune d'une partie des parcelles F33 pour 62 m², F37 pour 22 m² et F38 pour 22 m², parcelles situées ruelle Saint-Laurent.

- autorise le Maire ou un Adjoint ou Conseiller Municipal délégué à déposer une déclaration préalable de travaux afin de changer les portes et de mettre en place une grille extérieure à la Maison du village.

- décide de renouveler pour l'année 2008 l'attribution de bourses communales et fixe le montant de ces bourses à 75 euros par bénéficiaire.

- confirme l'accord pour le séjour en classe de neige de 26 enfants de l'école d'Asnières au Collet d'Allevard (Isère) et autorise le Maire ou un Adjoint à signer la convention avec la P.E.P.95, fixe la participation des familles asniéroises à ce séjour à 309 € et à 618 € pour les enfants hors commune, adopte un paiement échelonné pour la participation des familles à 6 mensualités.

- décide d'attribuer 2 subventions exceptionnelles à savoir : 2.025 € au C.O.S. du personnel et 500 € au C.T.V.A.

Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents :

- décide de transférer les 420 € de subvention affectés au R.A.S.E.D. lors du budget 2007, au profit de la coopération scolaire d'Asnières afin de régler les dépenses relatives au R.A.S.E.D.

SÉANCE DU 7 DÉCEMBRE 2007

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents,

- accepte la session gratuite de la parcelle AD 698 pour partie, parcelle située entre les parcelles AD699 et 700 sises ruelles du crocq dont la cession gratuite à la commune avait été acceptée lors d'une précédente séance du Conseil Municipal.

- approuve les projets relatifs à l'extension des cantines scolaires d'Asnières et de Baillon et demande que la mise en place d'un préau dans le cadre du projet d'extension de la cantine d'Asnières soit envisagée.

- autorise le Maire ou un Adjoint ou Conseiller Municipal délégué à signer avec la SAFER la nouvelle convention de surveillance et d'intervention foncière, à effet au 1^{er} Janvier 2008. Elle prévoit notamment un réajustement des barèmes tarifaires de la précédente convention.

- autorise le Maire ou un Adjoint ou Conseiller Municipal délégué à signer avec la C.A.F. un contrat Enfance-Jeunesse portant sur la période 2007-2010. Ce contrat remplacera les précédents contrats Enfance et Temps Libres. La participation de la C.A.F. au titre de ce nouveau contrat restera au niveau de celle appliquée pour les contrats précédents.

- émet un avis favorable à la transformation du Syndicat d'Initiative d'Asnières-sur-Oise en Office du Tourisme et autorise le Maire à demander à Monsieur le Préfet du Val d'Oise, le classement en Office du Tourisme, après établissement et signature d'une convention d'objectifs qui sera préparée par les Commissions des Affaires Economiques et des Finances, en collaboration avec les administrateurs de l'Association.

- demande que la fréquence de collecte des encombrants, dans le cadre du prochain marché à intervenir, soit portée à partir de 2009 à une collecte trimestrielle de ces encombrants afin de rationaliser les coûts de collecte.

JL

Conseil Municipal



ASNIÈRES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

DÉPARTS À LA RETRAITE



Christine RENARD, Solange GOBET & Martine VALADIER

Après le départ en retraite de Solange GOBET le 28 septembre 2007, c'est au tour de ses deux collègues du service administratif de prendre leur retraite.

Le départ de ces deux collaboratrices a été marqué le 14 décembre 2007 en présence d'élus et de collègues nombreux.

Nous avons noté la présence de Solange GOBET, nouvellement retraitée qui n'a pas oublié ses anciennes collègues et a tenu à être présente pour l'hommage qui leur a été rendu par Claude KRIEGUER, Maire.

Christine RENARD : mère de 3 enfants, est entrée à la Mairie d'Asnières sur Oise le 1^{er} octobre 1975 en qualité d'auxiliaire de bureau temporaire. Titularisée au 1^{er} octobre 1979, elle termine sa carrière passée en totalité au service de notre commune au grade d'adjoint administratif principal classée au 3^{ème} échelon.

Martine VALADIER : également mère de 3 enfants, après avoir débuté sa carrière à la Mairie de Saint Ouen (Seine Saint Denis), en qualité de stagiaire le 1^{er} avril 1968 et titularisée le 9 avril 1969, elle intègre la Mairie d'Asnières sur Oise le 14 mars 1983 par mutation.

Elle termine sa carrière au grade de Rédacteur par promotion interne au 1^{er} juillet 2007.

Claude KRIEGUER, lors de son propos a tenu à indiquer combien il avait eu plaisir tout au long de ces années de mandat à travailler avec chacune d'entre elles.

Associations-nous à ces mots et souhaitons à chacune d'entre elles, comme nous l'avons fait pour Solange lors de notre précédent numéro du Trait d'Union, une longue et heureuse retraite pour, entre autres choses, profiter de leurs petits enfants.

Au nom des élus et de tous nos concitoyens nous leur disons : MERCI !
HW

NOUVELLE ÉQUIPE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

Maggy GARCIA, Karine MASSERON et Carole PEROT seront vos nouvelles interlocutrices au guichet de la Mairie d'Asnières sur Oise. L'équipe sera complète au 1^{er} février 2008.
HW



GRANDE RUE

(ENTRE RUE DELCHET ET RUE DE GOUVIEUX)

Suite à l'enfouissement des réseaux, les travaux de voirie financés par le Conseil Général dans le cadre de la requalification de la voie ont débuté en décembre.

Le traitement reste identique à celui des précédentes tranches de travaux : pavés entrée charretière, bordure en grès, enrobé sur trottoir et devant entrée de la Maison du



Village. La route a subi un nouveau profilage avec deux courbes dû à la reprise de terrain sur le parc seigneurial qui va permettre une meilleure visibilité ainsi que le ralentissement de la vitesse dans cette zone.

Un grand espace de trottoirs, un dégagement et des places de stationnement ont été créés devant la Maison du Village pour la sécurisation des utilisateurs et associations. Reprise des travaux le 14 janvier 2008. SP



AMÉNAGEMENT DU ROND-POINT SUR LA RD 922

Comme indiqué précédemment dans le dernier Trait d'Union, les travaux du rond-point au niveau du SIECCAO et le prolongement de la rue du cimetière ont commencé.

On peut dès aujourd'hui se rendre compte du nouveau tracé et de son impact pour la sécurisation de l'accès au centre du village d'Asnières. La vitesse sur la RD922 devrait se trouver ralentie avec ce rond-point. SP



PASSERELLES DE BAILLON

Pour faire cesser pour les piétons le péril dû à la vétusté des ouvrages, des travaux de diverses importances ont été entrepris.

- Travaux de réfection maçonnerie et métallerie pour la passerelle rue du Prieuré, financés en totalité par le Conseil Général et la Fondation du Patrimoine.
- Mise en place d'une nouvelle passerelle rue d'enfer prise en charge et financée en totalité par le SIABY.

Il est rappelé que ces passerelles sont interdites aux engins motorisés.

SP





CONTRAT RÉGIONAL

Nous avons eu le plaisir d'apprendre respectivement l'accord du Conseil Général (le 12 juillet pour un montant de 478.671,50 euros) puis du Conseil Régional (le 4 décembre pour une somme de 670.140,10 euros) sur cette opération. Il reste à la charge de la commune 765.875 euros.

Montant total des travaux : 1.914.686 euros HT

3 opérations :

- aménagement du centre du village : 1.057.668 euros HT
- aménagement du Parc Seigneurial : 771.265 euros HT
- aménagement des abords du cimetière de Baillon : 87.753 euros HT

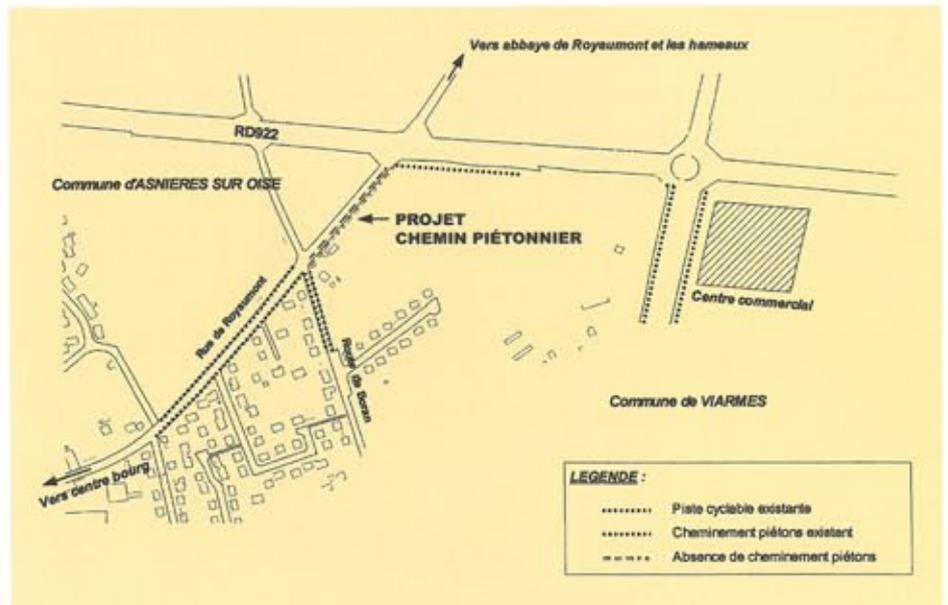
Les travaux commenceront en 2008 par les abords du cimetière de Baillon. SP

CHEMIN PIÉTONNIER RUE DE ROYAUMONT

Réalisation d'un cheminement sécurisé afin de renforcer la sécurité des piétons entre la rue de Boran et la RD 922 qui sont contraints de partager le même espace que les automobilistes.

Coût de l'opération : 40.000 euros HT, subventionnée à hauteur de 50% soit 20.000 euros accordés au titre de la réserve parlementaire de notre député, Monsieur Jérôme CHARTIER.

Les travaux sont prévus début 2008. Nous prévoyons par la suite de terminer ce chemin jusqu'au rond-point. SP



TRASSER 2007

Il concerne la réfection de la voirie rue des Frileuses et route de Noisy (à partir de la ruelle Saint Laurent).

Coût estimatif des travaux : 94.000 euros HT, subventionnés par le Conseil Général pour 37.515 euros. Ouverture des plis début janvier suivie d'un commencement de travaux en février 2008. SP

LE PONT DE BONNET

Ce pont qu'on appelle aussi *Pont des Longs Boyaux* a fait l'objet de travaux de renforcement financés par le propriétaire du Château de Baillon.

Ces travaux demandés à titre conservatoire visent à protéger l'ouvrage, compte tenu du trafic des poids lourds qui approvisionnent les chantiers du château de Baillon. Nous remercions l'Emir d'Abou Dabi, S.A. le Cheikh Khalifa bin Zayed AL NAHYAN, Président des Emirats Arabes



Unis, et monsieur Ali BAABOURA d'avoir accédé à notre demande. CK

Unis, et monsieur Ali BAABOURA d'avoir accédé à notre demande. CK



DIGUE DU RAVIN DE LA TEMPÊTE À VIARMES

Au cours des fortes pluies du 2 octobre 2007, le bassin d'orages, situé au dessus de Viarmes et propriété du SIVOM Viarmes, Asnières sur Oise a reçu près de 400 m³ de terres provenant des champs cultivés sur le bassin versant contre la digue après avoir

emprunté le fossé d'écoulement des eaux de ruissellement.

Devant la situation et l'impossibilité juridique de pénétrer sur des terrains privés pour retirer un tel volume de terres et de boues, il a été décidé d'engager deux procédures en référé, l'une devant le tribunal administratif, pour établir l'urgence, et l'autre, devant le tribunal de grande instance pour faire désigner un expert chargé d'établir les causes et la responsabilité des faits. Ce sinistre, sans gravité, mais d'un coût financier important, devrait permettre d'attirer dans la cause toutes les parties concernées et d'analyser un problème qui touche tout le bassin versant. CK



SERVICE D'EAU POTABLE

Le Contrat de Délégation de service de production d'eau potable signé le 18 octobre 1977, il y a 30 ans, entre le Syndicat Intercommunal d'Exploitation des Champs Captants d'Asnières sur Oise (SIECCAO), et la Lyonnaise des Eaux, est arrivé à échéance le 17 octobre 2007.

Le SIECCAO, face aux compétences et spécialisations requises pour ce service, a décidé de poursuivre la gestion de son service par affermage mais pour une durée de douze ans. La commission d'ouverture des offres a retenu quatre entreprises sur cinq ayant répondu : SAUR, VEOLIA, Lyonnaise des Eaux, CEG. Suite aux négociations, c'est la Lyonnaise des Eaux face à la SAUR qui a présenté la meilleure offre et les meilleures conditions. L'augmentation brute de la part délégataire aboutit à plus 21,95 % ramenée à une augmentation nette de 2,57% après prise en compte des postes à la charge du délégataire : garantie risque renouvellement, renouvellement des canalisations, électro-mécanique, compteurs généraux que le SIECCAO aurait du réaliser à plus ou long terme. CK

VENTE PAR TÉLÉPHONE

Des télé-opérateurs nous appellent régulièrement pour nous vendre des fenêtres, des alarmes, des traitements anti-termites, etc.

Aujourd'hui 19 décembre, une société nous conseillait pour d'autres modes de chauffage, en accord avec l'écologie et le développement durable se disant agréée par Asnières sur Oise. Elle ne parlait pas de la mairie mais laissait entendre que nous étions au courant de cette démarche.

Ne vous laissez pas bernier par ce genre d'appels. Ce sont des démarches commerciales et la mairie d'Asnières sur Oise n'en cautionne aucune. MP

L'YSIEUX

Durant ces trente dernières années, la physionomie de la vallée de l'Ysieux a changé : hectares de terre de culture transformés en lotissement, implantations de surface artisanales et commerciales, création de rues et routes... Terres qui n'absorbent plus les eaux de pluie. Ceci a pour effet de sous-alimenter les nappes phréatiques et de gonfler les rivières.

Depuis trente ans, les syndicats intercommunaux SIABY et SIVOM Viarmes-Asnières ont réalisé des équipements et aménagements fort coûteux pour soulager notre rivière : l'Ysieux.

Les travaux exécutés tout récemment par le SIABY consistaient :

- à surbaïsser le déversoir situé en amont du camping des Princes pour renvoyer une partie du courant d'eau sur l'étang du grand vivier.
- à aménager les zones humides situées entre Chaumontel et Luzarches en requalifiant de très anciennes digues oubliées, envahies par la végétation, qui ne permettaient plus à l'Ysieux de s'épandre dans ces espaces. GB

ENQUÊTE PUBLIQUE - SOCIÉTÉ LES AUBINS À BRUYÈRES SUR OISE

la commission environnement a étudié un gros dossier concernant l'implantation de quatre bâtiments sur la ZAC de Bruyères et a émis un avis défavorable au commissaire enquêteur.

Il existe un réel danger de pollutions

- de la nappe phréatique (située à moins 2m sur site et sur sol perméable),
- de la rivière Oise en cas d'incendie car située à plus ou moins 500 mètres,
- des champs captants situés à plus ou moins 800 mètres,
- par l'augmentation du trafic poids lourds et VL (1400 mouvements PL + 1400 VL jour entre 4h30 du matin et 22h30 et ce six jours sur sept).

Cette implantation interrompra le corridor écologique du grand gibier qui relie les forêts de Carnelle, de Chantilly et du plateau de Thelle. Nous nous sommes engagés avec le PNR, conformément à la directive européenne à maintenir ce corridor. Vous pouvez consulter en Mairie l'intégralité du texte de notre refus. MP

LA NOUVELLE THÈVE - RÛ DE BAILLON

Il y a quelques mois le SIABY procédait à la pose d'un drain au pied de la berge, du lavoir au mur du Prieuré. Ces travaux qui ont coûté la somme de 9.000 euros étaient destinés à empêcher les fuites d'eau de submerger la chaussée. Nous pouvions espérer que cet hiver la chaussée ne serait pas recouverte de glace par grand froid avec tout ce que cela comporte de risques pour les usagers et de dégradations. Hélas, le drain a été écrasé par des camions et ne remplit plus son office.

Nous demandons aux riverains de garer leurs véhicules de manière à laisser un passage suffisant pour la circulation des camions (ramassage des ordures ménagères entre autres). Si cela ne leur est pas possible, ils peuvent utiliser l'espace disponible au bout de la rue des Marais. GB



POSE D'UNE BARRIÈRE SUR LE CHEMIN DES BORDS DE L'OISE.

Afin de préserver l'accès piétonnier du chemin longeant l'Oise, le syndicat mixte pour l'entretien, la protection et l'aménagement des berges de l'Oise a fait poser une barrière au niveau du blockhaus afin qu'aucune voiture ne puisse pénétrer sur ce chemin de randonnée. MP





La 6^{ème} Fête Médiévale d'Asnières sur Oise s'est déroulée dimanche 2 décembre. Malgré une météo pluvieuse, cette fête reste une réussite.

Lors de l'ouverture de la Fête Médiévale, le Maire d'Asnières sur Oise confie les clefs du village aux chevaliers, saltimbanques et marchands présents. Elles lui seront rendues lors de la cérémonie de clôture. Pendant ce temps, plus de 150 randonneurs, invités par le Codérando 95, partirent pour une randonnée guidée autour du village.

Dans les rues du village, des animations continues et gratuites :

mestres de guerre, fabricant de cottes de mailles, métiers à cordes, travail du bois, vannier, calligraphie, cracheurs de feu, jongleurs, tailleur de pierre, présentation de rapaces et d'alpagas ont présenté leur travail. Pour les enfants, une initiation à la Chevalerie, du tir à l'arc, du tir à l'arbalète, un atelier de poterie, sculpture et gravure de moules en pierre, construction de châteaux en terre glaise (les œuvres sont présentées à l'Office de Tourisme).

Les temps forts qui ont marqué cette 6^{ème} Fête Médiévale :

- L'adoubement dans l'église Saint Rémi. Au Moyen Age, l'adoubement était une cérémonie officielle à laquelle de nombreux nobles assistaient et qui consistait à consacrer un homme comme chevalier du roi.
- Les combats de chevaliers en armures par la compagnie Excalibur sur la scène principale, place de l'église.
- Le spectacle de Fauconnerie dans le Parc de Toutedeville, une exhibition d'oiseaux de proie affaîtés (buses, chouettes, aigles...) accompagnée d'explications très détaillées où les spectateurs ont pu participer à un spectacle interactif.
- Le tournoi de Chevalerie *L'honneur de Blanche*. Louis IX le Saint revient de sa première croisade. Il apporte à sa mère Blanche de Castille divers cadeaux ramenés d'Orient. Certains seigneurs voient d'un mauvais œil l'absence du Roi et conspirent contre lui. Blanche va déjouer le complot et faire taire les calomnies en instituant un grand tournoi, sous le regard de Dieu...Un spectacle mêlant prouesse équestre, combats et cascades.
- En final, le spectacle de feu par la compagnie *DraKoCioles* sur la scène principale, une compagnie de performers du feu, explorant le temps d'un spectacle, toute la magie fascinante du feu un moment féerique. Les élus et les habitants du village tiennent à rendre hommage à toute l'équipe de bénévoles de l'Association des Fêtes et Loisirs d'Asnières sur Oise, le personnel communal, les Associations qui depuis six années, se donne sans compter afin d'offrir à notre village une fête connue et reconnue dans la région et contribuent à donner à la fête son âme et la joie de vivre aux nombreux visiteurs.

PM





COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION DES FÊTES ET LOISIRS D'ASNIÈRES SUR OISE : Que de pluie !...

Pour la 3^{ème} année consécutive nous avons essuyé de fortes pluies lors de la fête médiévale.
Visiteurs et Asniérois furent très déçus par cette journée qui avait pourtant tous les atouts pour changer d'époque.
Une nouvelle fois la météo n'était pas de la partie, provoquant de nombreux problèmes électriques, de sonorisation, de tentes détruites, le tout dû aux intempéries.
Cela représente des mois de travail, de contacts, des jours de montage, démontage, une énergie sans limite pour que ce jour reste inoubliable.
C'est pourquoi nous réfléchissons à une autre date que nous proposerons à Monsieur le Maire afin de tenter d'avoir une météo plus clémente.
Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de la suite que nous donnerons à cette fête.
Un grand merci aux bénévoles, visiteurs, commerçants, aux associations qui jouent toujours le jeu, aux sponsors qui nous restent fidèles, aux intervenants qui malgré les risques encourus ont exécuté leurs prestations, et à toute l'équipe du personnel communal.
En un mot que la fête continue !

Patrick PAWLAK



AGENDA

ASNIÈRES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

DIMANCHE 13 JANVIER 2008

Galette des rois par le Comité des
Cheveux Blancs

SAMEDI 26 JANVIER 2008

INSTALLATION DU CRAPAUDUC
à partir de 8h30.

RDV à la maison du Marais à Baillon

Pour tout renseignement :
06 32 55 89 60

VENDREDI 22 FÉVRIER 2008

CONFÉRENCE SUR LES BATRACIENS
Mairie Annexe de Baillon
avec Olivier BUISSON

DIMANCHE 9 MARS 2008

1^{er} TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

DIMANCHE 16 MARS 2008

2^e TOUR DES ÉLECTIONS MUNICIPALES

Maison du Village



LE PROGRAMME

SAM 26 JANVIER 2008 - 20H30

RENCONTRE CHORALES

Amalgame, Chorale de Christine Huvier
& Double Jeux

SAM 9 FÉVRIER 2008 - 20H30

Théâtre d'improvisation
LES FRAPADINGUES

SAM 15 MARS 2008 - 19H

SOIRÉE COUNTRY

organisée par le C.O.S.
Entrée : 8 euros

SAM 29 MARS 2008

LOTO

organisé par le C.O.S.

SAM 5 AVRIL 2008 - 20H30

Théâtre Sacha Guítry
JE FAIS UN RÊVE

Retrouvez toutes les manifestations du village sur le
site Internet : www.ville-asnieres-sur-oise.fr
et sur vos panneaux lumineux municipaux

CTVA : JUMELAGE AVEC LE CLUB DE TENNIS DE CUTIGLIANO

Après le déplacement conjoint en septembre
2006 du Club de Tennis Viarmes Asnières
sur Oise (CTVA) et du Comité de Jumelage
d'Asnières sur Oise à CUTIGLIANO, le temps
était venu de recevoir nos amis du Tennis
Club de CUTIGLIANO.

Du 28 septembre au 1^{er} octobre 2007, une
délégation de 25 joueuses et joueurs nous a
fait le plaisir de répondre à notre invitation.
Le Comité de jumelage associé au CTVA avait
concocté un séjour intense : dès le vendredi
soir, c'est conjointement entre les membres
du Comité de Jumelage et du CTVA qu'une
délégation est allée accueillir nos amis italiens
à l'Aéroport. Le samedi : Visite du stade de
Roland Garros haut lieu du tennis interna-
tional, de Paris (Tour EIFFEL, Louvres, Jardin
des Tuileries, Notre Dame, shopping etc...) se
terminant par une soirée festive à la maison
du village d'Asnières sur Oise. Le dimanche,
place au sport : 21 rencontres ont été disputées
tout au long de la journée qui se sont soldées

VISITE DE ROLAND GARROS



par la victoire du CTVA
qui a ainsi pris sa
revanche sportive sur
les rencontres de 2006
à CUTIGLIANO.

C'est au terme de
cet échange chargé
d'amitié que le lundi
midi nous prenions
une dernière collation
organisée par le CTVA au club house avant que
de nouveau les membres de nos deux asso-
ciations accompagnent à l'aéroport nos amis
italiens, certes un peu fatigués, mais ravis de
leur séjour.

Le principe de renouveler ces échanges *tennistiques*
a été retenu et c'est avec la promesse de se
revoir en 2008 que nous nous sommes quittés.
Nous remercions également tous les bénévoles
(membres des deux associations ou personnes
extérieures) qui ont travaillé sans relâche
pendant ces quelques jours.

Alain ROSSIGNOL (CTVA), André LARRUE
(Comité de jumelage) et Hervé WINDELS.

AVANT LES RENCONTRES SPORTIVES



OVA : NOUVELLE EQUIPE DIRIGEANTE

L'OVA est une
association loi 1901

dont le but est la découverte et la formation,
ainsi que la participation aux différentes
compétitions organisées par la Ligue de Paris
IDF Football et la Ligue du Val d'Oise. Le club
de l'Olympique Viarmes Asnières Football
existe depuis 1926.

Cette saison le club compte près de 290
licenciés, dont 35% réside sur la commune
de Viarmes et 25% sur Asnières sur Oise. Les
infrastructures de qualité mise à disposition
par le SIVOM, ainsi que l'ambiance familiale du
club font que le club accueille également des
licenciés des communes alentours Noisy sur Oise
8%, Seugy 6%, St Martin du Tertre 3%).

Les équipes couvrent toutes les catégories,
de débutants (de 6 à 8 ans) jusqu'aux vétérans
(+ de 35 ans). Au total, l'OVA compte cette saison
18 équipes qui défendent nos couleurs tous les
weekends sur les terrains du Val d'Oise. Le club
fonctionne avec une trentaine de dirigeants
qui se partagent les tâches administratives, la
formation et l'encadrement des joueurs.

Pour en savoir plus,
nous vous invitons
à vous connecter
sur le site du club
ovafoot.footeo.com
PM



CI-CONTRE :
MONSIEUR JOSÉ
DIAZ PRÉSIDENT DU
CLUB DE FOOT OVA

LE SAMEDI 16 FÉVRIER 2008
SALLE ST LOUIS A VIARMES

LE C.T.V.A
fait son cinéma !!
DINER SPECTACLE
SOIRÉE PAILLA

CASCADEURS PROFESSIONNELS
SOIRÉE DANSANTE

RESERVATIONS CHEZ LES COMMERCANTS
LA BOUTIQUE, MMC COIFFURE
LA MAISON DE LA PRESSE

ADULTE : 30 €

ETUDIANT ET - de 15 ANS : 26 €

LE CLUB DE TENNIS DE VIARMES
ASNIÈRES SUR OISE ORGANISE SA TRADI-
TIONNELLE SOIRÉE À THÈME OUVERTE
À TOUS.

Cette année le cinéma est à l'honneur.
Renseignements, réservations
et inscriptions auprès :

Du club : 01.30.35.44.22

De Nicolas : 06.71.65.93.44

Par mail : ctviarmesasnieres@fft.fr

Ambiance assurée !!!

Le C.T.V.A.

L'HORLOGE EST REVENU

Nous vous l'annonçons dans le précédent **Trait d'Union**, et bien voilà ! Elle est arrivée.

Mr. Boulanger, Maître Horloger l'a mise en place dans l'entrée de la Mairie avec mille précautions car si elle paraît robuste, elle n'en est pas moins fragile, tous les rouages doivent se positionner au millimètre près. Nous pouvions imaginer qu'elle datait du 13^e siècle ; c'était un peu osé. Encore que le système existait bien à l'époque et a peu évolué dans le temps puisque nous le retrouvons au 18^e siècle. Certaines pièces du mouvement donnent à penser qu'elle a du être fabriquée en 17.... Du haut du clocher elle a égrené les premières heures de la révolution. Savez-vous qu'à l'époque la commune employait un *monteur d'horloge*. Il faut dire qu'il s'agissait d'un emploi à plein temps, assuré 24h/24, puisqu'il fallait remonter le mécanisme toutes les deux heures. Notre commune possède un très riche patrimoine que nous découvrons au fur et à mesure de sa mise en valeur, richesse qui étonne les professionnels qui nous apportent leur aide et leurs conseils. Cette opération de sauvetage fait partie d'un projet concernant la restauration de divers mobiliers culturels,



des lustres, des vitraux de l'église dont le cout total s'élève à 76.000 euros. Les 20.000 euros provenant de la réserve parlementaire de 2005 du Député de la 7^e circonscription, Jérôme CHARTIER, ont été affectés à cette opération. GB

QUAND LE SYNDICAT D'INITIATIVE DEVIENT OFFICE DU TOURISME

La loi du 23/12/1992 sur la répartition des compétences dans le tourisme positionne clairement l'Office du Tourisme comme un organisme local de tourisme reconnu pour assumer par délégation de la municipalité les missions suivantes :

- une mission d'accueil et d'information des touristes,
- une mission de promotion touristique de la commune,
- une mission de coordination des interventions des divers partenaires du développement touristique local.

Quelles différences y-a-t-il entre un O.T et un S.I ? Le fondement du réseau repose

d'abord sur les Syndicats d'Initiative. Ils trouvent leur reconnaissance dans l'intérêt porté par le public à leur existence et sont le plus souvent animés uniquement par des bénévoles qui font porter leur action sur l'animation de territoire local : organisation des fêtes locales, création de sentiers de randonnées, rallyes...

L'Office du Tourisme, c'est un Syndicat d'Initiative qui a été classé par le Préfet *Office du Tourisme* suivant 4 catégories : de 1 à 4 étoiles.

Le classement dépend des services proposés aux clients et aux professionnels du tourisme et des moyens mis à disposition : local, personnel, horaires d'ouverture... C'est le maire qui demande le classement de son O.T. au préfet.

Après avis de la Commission Départementale d'Action Touristique, le préfet prononce le classement pour 5 ans.

En conclusion, à l'examen des dispositions et règlements, il est tout à fait envisageable de transformer, à partir de l'association existante, le SI en OT. En son Conseil Municipal du 7/12/07, les élus ont demandé le classement au Préfet du Val d'Oise. Comme vous le savez, les élus sont attachés au SI ou OT d'Asnières sur Oise, non pas par opportunisme, mais sur des bases intrinsèques. Nous avons la conviction, vu les atouts touristiques qui habitent notre commune que nous pourrions transformer notre Syndicat d'Initiative en Office du Tourisme. PM

BILAN CENTRE DE LOISIRS JUILLET 2007

Dépenses		Recettes	
Alimentation (goûters)	1 127,67 €	Participation familles	9 876,59 €
Frais éducatifs	1 321,33 €	Subvention CAF	7 370,64 €
Transport	420,00 €		
Pharmacie	100,48 €		
EDF/GDF	257,67 €		
Lyonnaise des eaux	58,74 €		
Assurance	470,70 €		
Téléphone	22,60 €		
Frais personnel	16 156,09 €		
Sagère	2 214,52 €		
Essence	82,24 €		
Total:	22 232,04 €	Total:	17 247,23 €

- 4984,81

Taux de participation	Semaines	Fréquences	Pourcentage
A	2	29/50	58%
B	5	46/50	92%
C	5	44/50	88%
D	5	36/50	72%
E	2	17/50	34%

Moyenne: 69%

722 jours enfants/ 950 jours possibles soit: 76 %

SAUVETAGE D'UN COMMERCE

... grâce à un don de son Altesse le Cheikh Khalifa bin Zayed AL NAHYAN, Président des Emirats Arabes Unis.

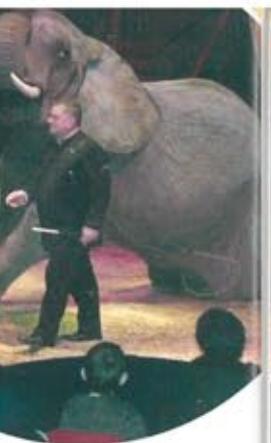
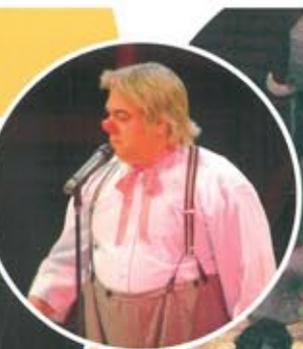
Dans notre dernière édition, nous vous signalions que la commune allait préempter un immeuble commercial pour éviter de perdre un petit commerce au centre de son village. Pour financer cette acquisition la commune a effectué un tirage sur un emprunt inscrit au budget et affecté à d'autres travaux prévus d'être reportés en 2008. C'est en août 2007, face à cette dépense imprévue au budget, que le Maire a sollicité le concours du propriétaire du Château de Baillon qui a accepté de verser un don de 250 000 € correspondant au montant de l'acquisition.

Nous remercions S.A. pour sa générosité et lui adressons toute notre reconnaissance. Cet événement a été très largement couvert par les télévisions France 3, LCI, M6 et la presse régionale, ce qui a permis de nombreuses visites du local qui pourraient, nous l'espérons, déboucher sur l'installation d'un commerçant.

CK



ASNIÈRES SUR OISE
BAILLON - BIVARDIANT



ARBRE DE NOËL

Depuis de nombreuses années, la commune propose aux enfants d'Asnières sur Oise un spectacle pour l'Arbre de Noël, cette année, le cirque traditionnel était au programme.

Le cirque Maximum, une nouvelle histoire d'artistes voyageurs, venus des quatre coins de l'Europe. Français, roumains, hongrois, polonais, italiens, hollandais, les mots pour se comprendre s'entrelacent et se mélangent pour parler d'amour, de la comédie, de l'humour, des éléphants, des chevaux, des dromadaires, des fauves, de la performance acrobatique. Un bien bel après-midi au cirque. PM

CONCERT NJOY

NJOY se produisait le 27 octobre dernier à la Maison du Village.

Autour d'un duo guitare/voix et de percussions, le groupe Njoy vous emmène dans leur univers du groove acoustique au style plutôt jazzy, tantôt soul parfois bossa, dont la couleur chaude et sensuelle crée un son envoûtant et un univers de quiétude à écouter absolument. Des textes simples et pleins de sens, des arrangements tout en nuances fines qui apportent un soutien adéquate à une voix douce et sensible, Njoy vous offre une oasis de plénitude. PM

Trois musiciens et une chanteuse... une chanteuse qui ne miaule pas, ne hurle pas... qui chante d'une voix pénétrante, douce et puissante à la fois, intime et sensuelle, faite de pleins et de déliés...un régal. Marion Dreyfus, n'oubliez pas ce nom. Elle est aussi auteur-compositeur, quettez la sortie de son album dans les bacs (www.njoy-music.com).

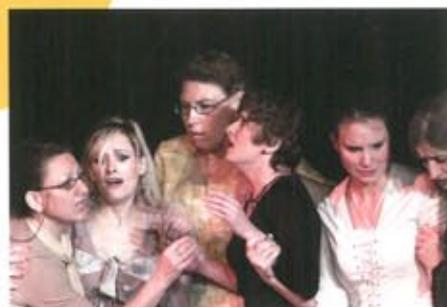
Ginette Bianchi



8 FEMMES

Dans les années cinquante, dans une grande demeure bourgeoise en pleine campagne, les gens sont sur le point de fêter Noël. Mais un drame se produit, le maître de maison est retrouvé assassiné. Le ou plutôt la coupable se cache parmi huit femmes que fréquentait régulièrement la victime. Commence alors une longue journée d'enquête, faite de disputes, de trahisons et de révélations.

Cette pièce a été présentée par l'atelier de théâtre des Arts Mélangers. Les 8 comédiennes et leur metteur en scène, Jean Pierre WEYLAND, ont préparé et répété depuis près d'un an dans les locaux de l'école Blanche de Castille. Nous souhaitons longue vie à cette pièce qui sera jouée de nombreuses fois dans la région parisienne lors de la saison théâtrale. PM



MATCH D'IMPROVISATION THÉÂTRALE

Ce 10 novembre, l'équipe des *Frapadingues* recevait l'*Improthéo* (Ligue d'improvisation théâtrale de l'Oise).

Né en Automne 1977, de part l'esprit de deux québécois, le spectacle d'improvisation est un savant mélange entre le sport et le théâtre. En fait du sport il a gardé la forme, du théâtre le fond. Tout commence par les 5 minutes d'échauffement réglementaire durant lesquelles les joueurs prennent la température de la salle. Ensuite, ils prennent place sur les bancs situés de part et d'autre de la scène. Dès le coup de sifflet marquant le début du match, l'arbitre prend au hasard une fiche et annonce le thème ainsi que les exigences de l'improvisation. Chaque joueur dispose alors de 20 secondes de concertation avec son coach pour préparation, à l'issue de ce temps, l'improvisation peut commencer. Durant le jeu, l'arbitre peut siffler une



faute à un des joueurs ou à son équipe. Le spectateur, quant à lui, peut manifester son mécontentement sur la prestation. L'arbitre invite ensuite le public à voter avec un carton bicolore. Le match dure 3 fois 30 minutes. L'équipe qui a le plus de points remporte la partie. Si vous voulez rire et passer une bonne soirée, n'hésitez pas à assister au prochain match qui aura lieu le 9 février 2008 à 20h30 à la Maison du Village. PM



REPAS DES ANCIENS

Le C.C.A.S. avait proposé à nos Anciens de se retrouver le dimanche 9 décembre, à la maison du village, pour le traditionnel repas de fin d'année.

Journée très attendue et proposition accueillie chaleureusement puisqu'ils furent nombreux à répondre à cette invitation. Quel plaisir de se retrouver dans cet endroit festif qui pour l'occasion avait revêtu son habit de lumière. Bonne humeur et convivialité étaient au rendez-vous.

Un repas particulièrement apprécié leur a été servi, et pour que la fête soit complète une animation musicale a permis à nos convives de prendre possession de la piste de danse.

Un grand merci à tous les participants d'avoir contribué largement à la réussite de cette journée. LN



**MADAME CRUZ,
LA DOYENNE DE LA FÊTE :
95 ANS.**

Bonne & heureuse année à tous !

MEDAILLES DU TRAVAIL

Promotion de juillet 2007



• ARGENT •

ADAMCZAK Joëlle
CARBILLET Pascal
DELELEE Jean-Marc
FRINOT Patrick
GIE Sasivimol
MOREL A L'UISSIER Jean
MORCILLO Nicole
NAPIERALA Patricia
OUTREBON Chantal
SAUVAGE Robert
VOIRON Gérard

• VERMEIL •

BLANCHARD Martine
GOHIN Cyrille
OUTREBON Chantal
VOIRON Gérard

• OR •

GIE Patrick
• GRAND OR •
COUTECHY Chantal
GOBET Paul
LAIRYS Marie-France

ETAT CIVIL

• NAISSANCES •

10/10/2007 : VEIRY Constance
Giovanna née à l'Isle Adam
29/10/2007 : REY Noah Georges
Gilbert né à Pontoise

• MARIAGES •

15/12/2007 : Marie-Christine ROMAC et
Serge GUEZ

• DECES •

21/10/2007 : GALEY Simone née NEVEU
02/11/2007 : BELLEC Suzanne née
FRANÇOIS
22/11/2007 : MILLET Jean-Marie
02/12/2007 : GUILLEMOT Maurice
03/12/2007 : LETELLIER Lucien
05/12/2007 : CHAUVIN Ronald

RESPECTONS LA VITESSE, LES USAGERS

A la suite de constats, et de plusieurs plaintes de riverains de la RD 309 à la hauteur des Tilleuls, et de la rue de Royaumont, sur les vitesses excessives, le franchissement de la ligne continue, le non respect des distances entre les véhicules notamment pour les automobilistes qui se rendent à Baillon et pressés par ceux qui les suivent, la prise en sens interdit de la chicane rue de Royaumont, le Maire a adressé une requête à la brigade de gendarmerie de Viarmes qui s'est engagée à augmenter la fréquence de ses contrôles. CK

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE



MAIRIE D'ASNIERES-SUR-OISE
20 RUE D'AVALEAU
95270 ASNIERES-SUR-OISE
accueil : 01 30 35 41 41
fax : 01 30 35 45 41
mairie@ville-asnieres-sur-oise.fr

Lundi : 8h30 - 12h
Mardi : 17h - 19h30
Mercredi : 8h30 - 12h
Vendredi : 8h30 - 12h
Samedi : 8h30 - 12h

PERMANENCE DE BAILLON
MAIRIE ANNEXE
PLACE JULES GAUTHIER
HAMEAU DE BAILLON
01 30 35 85 90
Mercredi : 14h30 - 17h
sauf vacances scolaires

PERMANENCE POLICE MUNICIPALE
Mercredi de 9 h à 12 h
Maison du Village, 46 Grande Rue.

Retrouvez toutes les manifestations du village sur le
site Internet : www.ville-asnieres-sur-oise.fr
et sur vos panneaux lumineux municipaux

COLLECTES VERRES ET ENCOMBRANTS

Collecte des verres :
Vendredis 4 et 18 janvier 2008
Vendredis 1 et 15 février 2008
Vendredis 7 et 21 mars 2008
Vendredis 4 et 18 avril 2008

Encombrants
Vendredi 4 janvier 2008
Vendredi 1 février 2008
Vendredi 7 mars 2008
Vendredi 4 avril 2008

HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

(HIVER : du 1/11 au 28/2)

VIARMES

Tous les jours sauf mardi et jours
fériés : 9h30 à 12h - 14h à 17h
Samedi : 9h30 à 17h
Dimanche : 10h à 16h.

CHAMPAGNE-SUR-OISE

Tous les jours sauf jeudi et jours
fériés : 9h à 12h - 14h à 17h
Samedi : 9h à 18h
Dimanche : 10h à 16h.



ASNIERES SUR OISE
BAILLON • ROYAUMONT

JEUNES VIOLENCE ECOUTE 0800 20 22 23

Violences scolaires, racket, agressions, harcèlement, trop de jeunes sont victimes de violences au sein de leur établissement scolaire, dans les transports en commun, dans leur quartier.

Le numéro d'appel Jeunes Violence Ecoute 0800 20 22 23, anonyme et gratuit, constitue un relais essentiel pour les jeunes victimes ou témoins de violences.

L'écoute et l'orientation proposées aident les victimes à briser la loi du silence et à s'adresser à une personne de confiance ou une structure appropriée. Parents, professeurs, personnels d'éducation ne savent pas toujours comment agir face à des violences ou quelles démarches entreprendre pour faire reconnaître le droit des victimes; c'est pourquoi la ligne Jeunes Violences Ecoute est également ouverte aux adultes pour répondre à leurs questions.

PM

LES ASSEDIC COMMUNIQUENT

Dans le cadre de notre engagement qualité, nous simplifions les démarches des demandeurs d'emplois et nous leur proposons des services à distance facile à utiliser, avec :

- un seul point d'entrée sur internet : www.assedic.fr
- un nouveau numéro d'appel unique à 4 chiffres simple à mémoriser 3949. Ainsi tous les services de l'ASSEDIC sont accessibles à distance pour s'inscrire, actualiser sa situation, gérer son compte, ou se renseigner directement auprès d'un conseiller.
- une tarification préférentielle :
 - gratuité des services sur internet,
 - gratuité des temps d'attente et des appels pour les démarches obligatoires et récurrentes comme l'actualisation de la situation en fin de mois,
 - seulement 0,11 € par appel et non par minute pour les services d'inscription et de renseignement faisant appel à l'expertise d'un conseiller ASSEDIC.

55^{ème} JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX

**LA LÈPRE NE TUE PAS. ELLE
CONDAMNE.**

*Pour sauver les lépreux de l'oubli,
pour les soigner, les réinsérer,
votre don est essentiel.*
**Donnez ! Soyez généreux, les 26 et
27 janvier 2008.**

Fondation Raoul Follereau
BP 79 - 75015 Paris

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est obligatoire pour les filles et les garçons à 16 ans. Dans le mois suivant votre anniversaire, présentez-vous à la mairie de votre domicile muni du livret de famille, pièce d'identité et justificatif de domicile.

Cette démarche est obligatoire pour pouvoir (entre autre) :

- s'inscrire aux examens et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP - BEP - BAC - permis de conduire),
- assister à la journée d'appel de préparation à la défense
- être inscrit automatiquement sur les listes électorales dès 18 ans.



CINÉMA BEAUMONT PALACE

*Nous vous
rappelons
l'existence à*

*Beaumont sur Oise du Cinéma-Théâtre
le Beaumont-Palace. Ce Cinéma est un
monument inscrit où se tournait autrefois
La dernière séance animée par Eddy
Mitchell.*

*Pour connaître la programmation, un
numéro de téléphone le 01.39.37.99.00
(répondeur). Les tarifs : 6 euros ou tarif
réduit 5 euros (- 16 ans, étudiants, lycéens,
etc.).*

JL

**VOUS RENCONTREZ DES DIFFICULTÉS OCCASIONNELLES,
COMPOSEZ LE 0800 833 344 (APPEL GRATUIT). UN ÉLU
SERA À VOTRE ÉCOUTE ENTRE 9H00 ET 17H30 DU LUNDI
AU VENDREDI ET ENTRE 9H00 ET 12H00 LE SAMEDI
POUR APPORTER UNE SOLUTION À VOTRE PROBLÈME.**

FLORIANE PICARD

VICE CHAMPIONNE D'EUROPE DE KARATÉ

ANTOINE HEBERT

CHAMPION D'EUROPE DE KARATÉ



Nous tenions à vous faire découvrir deux jeunes asniérois. Très discrets au quotidien, l'une est vice championne d'Europe de Karaté (benjamine), l'autre est champion d'Europe de karaté (cadet).

Souvenez-vous, il y a environ quatre ans nous vous présentions une jolie jeune fille de 8 ans, élève en CM1, qui était devenue en une saison championne d'Ile de France (poussins). Floriane PICARD s'est passionnée pour cette discipline et a persévéré. Depuis 2004, elle a pratiquement tout gagné : championne du Val d'Oise, championne de France, médaillée d'or Coupe Ile de France... Depuis le 29 septembre 2007, Floriane est vice championne d'Europe et qualifiée pour les championnats du monde qui auront lieu en juillet 2008 à Braga (Portugal). Cette jeune fille, bonne élève de 5^{ème} à l'école Jeanne d'Arc de Beaumont sur Oise, fan de Tokyo Hôtel, est très discrète sur son activité sportive. Elle n'en parle jamais avec ses copains et copines. Elle s'entraîne, à raison de 3 séances par semaine et jusqu'à 5 fois la veille des compétitions et elle fait régulièrement des stages avec l'Equipe de France de karaté.

Antoine HEBERT, quant à lui, est âgé de 16 ans et il est champion d'Europe Cadet de Karaté. Curieusement, ces deux jeunes habitent à quelques mètres l'un de l'autre, ruelle Saint Laurent à Asnières sur Oise et sont licenciés au Club de Karaté de Beaumont sur Oise, dirigé par ses parents, Jean-Paul et Sandrine HEBERT. Antoine fréquente également le club d'Ezanville-Ecouen et s'entraîne régulièrement avec des grandes pointures de la discipline lors de ses stages en Equipe de France.

En effet, Floriane PICARD et Antoine HEBERT ont intégré l'Equipe de France de Karaté, et font régulièrement des stages au CFAS d'Eaubonne parmi les meilleurs karatékas français.

Nous souhaitons à nos deux jeunes asniérois la réussite lors des futurs Championnats du Monde. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé. Le club de karaté de Beaumont sur Oise dirigé par J.P. HEBERT recherche des jeunes adhérents.

Pour plus de renseignements :

Club de karaté
Rue Duquesnel
95260 BEAUMONT SUR OISE
01 30 35 35 14



Ci-contre : le pont de Thèves et le Moulin au siècle dernier, dessin de monsieur SIROT d'après une carte postale ancienne.

PARTICIPATIONS • Responsable édition : Eric Therry • Rédaction : Carole Perot - Juliette Lefort - Ginette Bianchi - Michelle Poitevin - Lydie Noubel - Claude Krieguer - Hervé Windels - Philippe Marcot - Serge Perrier - Alain Rossignol - André Larrue - Patrick Pawlak • Ont également collaboré : tous les membres de la commission information • Photos : Isabelle Coumes - Philippe Marcot - Hervé Windels - Bernard Bigeat - CTVA • Corrections : Commission information • Photos de couverture et conception graphique : Gilbert Glogowski • Création & Impression : Euromovie.

